



TOUT DEVIENT UNIVERSEL !

Cette expression, à la prendre à la lettre, englobe l'Humanité, le Monde. Elle est encyclopédique, œcuménique. A l'heure actuelle, en Europe et notamment en France, c'est du « Revenu Universel » dont il est question. De quoi s'agit-il ? D'un revenu de base pour tous, salariés et chômeurs, hommes, femmes, enfants. Est-ce possible ? Est-ce justifié ? Quelles en seraient les conséquences morales et économiques ?

Le débat est lancé, les théories s'affrontent déjà au-delà d'ailleurs des opinions politiques des intervenants.

Udaf Info a voulu, pour mieux informer les militants familiaux, ouvrir ses colonnes à différentes personnalités ou acteurs institutionnels de notre vie en société (élus, collectivités, caisse d'allocations familiales, centre communal d'action sociale...).

La famille, de toute évidence, ne peut être absente de cette réflexion et des conséquences qu'elle implique pour chacun de ses composants et pour le groupe dans son ensemble.

De l'utopie aux réalités familiales !

L'an dernier en toute discrétion, ont été commémorées les ordonnances de 1945 qui ont permis notamment l'exercice d'un droit universel à l'accès aux soins financé par la solidarité des travailleurs, l'attribution des allocations familiales allouées de manière inconditionnelle ainsi que l'assurance vieillesse.

Au même moment, 70 ans après, le premier Ministre confiait au Sénateur Sirugue la mission de rédiger un rapport « permettant de mieux répondre aux objectifs d'équité, de simplification, d'insertion, et d'efficacité » des minima sociaux.

En 70 ans, on est passé de la préoccupation du Conseil national de la Résistance « d'assurer à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine » à « l'équité », « l'efficacité », « la cohérence » de « propositions compatibles avec la trajectoire de redressement des comptes publics. »

Le rapport du Sénateur recommande, entre autres, la mise en place d'un revenu universel ou revenu de base. Cette proposition a le mérite d'ouvrir des débats de fond sur notre société. Pour exemples, quel sens donner et quelles valeurs reconnaître au travail ? L'autre et la relation à autrui sont-ils encore des préoccupations citoyennes ? La solidarité doit-elle n'être que monétaire ? L'usager ne devrait-il plus n'être que responsable de son sort ? La société n'a-t-elle pas décidé de compenser plutôt que d'intégrer ?

Les conséquences du revenu universel sont complexes au point qu'à ce jour, il n'existe pas d'étude d'impact définitive sur les conséquences de son éventuelle adoption en matière familiale.

Dans un contexte marqué par la volonté de substituer à de multiples allocations une allocation unique individualisée, le débat rejoint celui portant sur la redéfinition en matière fiscale de la notion de contributeur. Est-ce son foyer fiscal ou l'individu, sans prendre en considération s'il appartient ou non à une entité collective ?

Ce mitage « socio-économique » constitue un défi pour les familles. L'instauration du revenu universel aboutirait au fait que la protection sociale de l'un au sein de la même famille ne serait pas celle de l'autre. La notion d'ayant-droit disparaîtrait. Individualisée, la protection sociale perdrait son caractère universel.

Face à ces questions de fond sans réponse à ce jour, on peut rappeler que le Canada fut le premier pays à tester le revenu universel, entre 1974 et 1979, dans deux villes de la province du Manitoba, Winnipeg et Dauphin. Ce projet a eu selon quelques auteurs un effet bénéfique inattendu, poussant les jeunes à parfaire leur formation, les parents à passer plus de temps avec leurs enfants, à partir plus facilement en vacances, et surtout, de devoir moins « se priver » tout en approfondissant leur responsabilité parentale.

A ce jour, le revenu universel pourra-t-il permettre dans la réalité « d'assurer à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ? ».

Tout reste à prouver.



Max LEBRETON

Membre du Bureau de L'UDAF 13

SOMMAIRE

DOSSIER :

- 1 TOUT DEVIENT UNIVERSEL
- 2 L'IDÉE D'UN REVENU UNIVERSEL FAIT SON CHEMIN
- 3 POUR / CONTRE
- 4 UN REVENU UNIVERSEL POUR L'AVENIR ?
- 5 UNE IDÉE SÉDUISANTE, ET BEAUCOUP DE QUESTIONS
- 6 LE REVENU UNIVERSEL, NOUVELLE CONQUÊTE DE LA SOLIDARITÉ ?
- 7 LE REVENU DE BASE, UN OUTIL D'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ ?
- 8 QUELQUES PISTES À PARTIR D'UN PRINCIPE SIMPLE



L'idée d'un revenu universel fait son chemin dans les pays riches

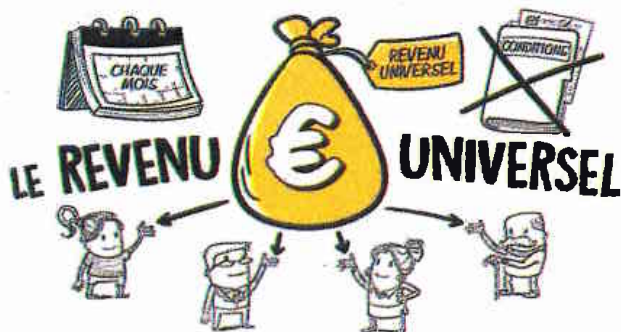
• LES SUISSES

Le 5 juin 2016, les Suisses ont certes rejeté l'instauration de ce revenu. La proposition sur laquelle ils se sont prononcés visait à accorder 2 500 francs suisses (environ 2 260 euros) par mois à chaque citoyen, ainsi qu'aux étrangers présents sur le territoire helvétique depuis au moins cinq ans. Une perspective jugée non souhaitable par les Suisses qui ont été 78% à la désapprouver.

Il faudra donc encore attendre pour voir un pays instaurer un revenu universel. A défaut d'avancer, l'Histoire semble pourtant être en cours d'élaboration.

En effet, de plus en plus de pays riches ont soit lancé des initiatives, soit entamé une réflexion. Le Canada, la Finlande et les Pays-Bas ont déjà, à des degrés différents, progressé sur le sujet, tandis que le débat s'installe tout doucement en France.

Deux grandes tendances se dessinent. D'abord, la vision sociale qui promeut, grâce au revenu universel, une vie plus égalitaire, permettant à tous les citoyens de vivre convenablement. Ensuite, la vision libérale, qui avance qu'un tel revenu permettrait de se débarrasser de l'ensemble des prestations sociales actuellement en vigueur et de réduire le nombre de fonctionnaires chargés de les gérer, chiffre jugé excessif.



• LE CANADA PRÉCURSEUR

La notion de revenu de base est loin d'être moderne. Les philosophes Thomas More, dès le XVI^e siècle, et Thomas Paine, au XVIII^e siècle, l'évoquaient déjà. Des personnalités aussi différentes que Napoléon, Martin Luther King ou Milton Friedman ont également émis des idées similaires. Mais l'unique expérimentation menée à une large échelle a été réalisée au Canada, sous l'appellation « Mincome » dans les années 1970. Durant cinq ans, le Manitoba a versé un revenu inconditionnel aux habitants de Winnipeg, Dauphin et de plusieurs contrées rurales de cette province canadienne. Stoppée en raison d'une alternance politique, cette expérimentation ne fut toutefois jamais évaluée dans son ensemble et aucun bilan, positif ou négatif, ne put être dressé.

Le Canada pourrait néanmoins avoir l'occasion dans les prochains mois d'analyser l'intérêt d'un revenu universel. La province de l'Ontario a ainsi annoncé, lors de la publication de son budget 2016, sa volonté d'expérimenter un revenu de base. Par ailleurs, le Parti libéral du Canada de Justin Trudeau, actuel Premier ministre, a voté lors de sa dernière convention nationale, fin mai, en faveur d'une résolution pour la création d'un revenu de base garanti.

• QUATRE VILLES NÉERLANDAISES DÉCIDÉES À AGIR

Les villes d'Utrecht, Tilburg, Groningen et Wageningen, aux Pays-Bas, ont annoncé à l'été 2015 leur intention de proposer un revenu universel à certains de leurs habitants, mais elles se sont toutes les quatre vu opposer la législation néerlandaise qui laisse peu de place aux expérimentations. La ministre des Affaires sociales a donc demandé à ces quatre villes d'uniformiser leurs propositions avant de donner son autorisation.

Y parviendront-elles ?

En attendant, le débat a pris de l'importance aux Pays-Bas et est régulièrement évoqué dans les médias.

• LE DÉBAT LANCÉ EN FRANCE POUR 2017...

En France, l'idée a déjà été avancée par plusieurs personnalités ou partis politiques. Christine Boutin, Dominique de Villepin, Yannick Jadot, Benoît Hamon ou plus récemment Frédéric Lefebvre ont fait des propositions en ce domaine.

Ce dernier affirmant, lors d'un entretien avec France 24, dimanche 3 janvier. « Nous avons actuellement un système qui ne fonctionne plus. Depuis 40 ans, nous votons chaque année un budget en déficit. Or le seul moyen d'éradiquer la pauvreté avec un système moderne, c'est d'en inventer un nouveau qui permettrait à chacun de se construire, de se former, de s'investir dans des projets et d'entreprendre. L'allocation universelle n'éloignerait pas les gens du travail comme peuvent le craindre certains. Au contraire, elle les en rapprocherait ».

C'est aussi l'une des recommandations du rapport sur la réforme des minima sociaux du député de Saône-et-Loire Christophe Sirugue (PS), qui propose de fusionner l'ensemble des minima sociaux actuels (RSA, prime de solidarité, etc.) en une allocation unique de 400 euros.

À un an de l'élection présidentielle, le gouvernement ne devrait pas se lancer dans une telle expérimentation, mais la réflexion devrait avoir lieu. « Le revenu universel [est] une idée qu'il faut mettre dans le débat public », a d'ailleurs affirmé, mi-mai, le Premier ministre Manuel Valls, comme l'a rapporté Le Monde.*

*La Marseillaise du 10/12/16
« M. Valls propose un minimum décent ».



LA MÉRIDIENNE OU LA SIESTE de Vincent VAN GOGH

Raisons d'aborder cette thématique en France aujourd'hui*

- Impact dramatique de la crise économique du début du 21^{ème} siècle
- Emergence de nouvelles formes de travail liées au numérique
- Evidance que le modèle social français est dépassé alors que la pauvreté et le chômage n'ont cessé de progresser (13% et 10%)

*hors objectif strictement électoral

POUR

POUR UNE PRESTATION SOCIALE UNIQUE SOUS CONDITION DE RESSOURCES

L'instauration d'une allocation sociale unique sera sans doute l'un des thèmes de la campagne présidentielle. Les quatre grands candidats à la primaire de la droite y sont favorables. Manuel Valls a introduit dans le projet de budget 2017 des mesures pour simplifier l'accès aux minima sociaux (dix alloués en fonction du revenu...

Aucun d'entre eux ne veut d'un revenu universel qui consisterait à attribuer à chaque individu une somme mensuelle assurant sa subsistance, comme un filet de sécurité égalitaire. C'est heureux. Une telle prestation sociale, en effet, installerait l'illusion de pouvoir vivre aux frais des autres dans une oisiveté modeste. Elle serait susceptible de conduire

inexorablement à une pauvreté universelle. Ce revenu universel aurait de surcroît l'immense défaut de détruire un peu plus les vertus de l'effort et du mérite et de dévaloriser définitivement le travail, déjà dénaturé par les 35 heures et autres fadaïses comme « la Garantie jeunes »... Le 21 septembre le Premier Ministre a déclaré : « Il faut ouvrir de nouvelles pistes. Le revenu universel, c'est-à-dire une allocation unique, ouverte à tous, à partir de 18 ans, pour remplacer la dizaine de minima sociaux existants, en est une. »

Son propos demeure ambigu. Sans doute espère-t-il attraper les voix de cette gauche qui, d'EELV à Attac ou Benoît Hamon, réclame le revenu universel, ou peut-être même celles des libertariens et de Frédéric Lefebvre, qui le préconisent aussi. Il faut donc clarifier le débat. Une allocation unique aurait pour mérite de remédier à la complexité du système actuel onéreux en temps, en gestion et en démarches des assurés sociaux.

Toute réforme ne peut être efficace que si elle introduit de la simplicité.

Une allocation unique ne peut être justifiée que si elle permet de responsabiliser les 7,4 millions de personnes qui bénéficiaient de l'un des neuf minima sociaux en vigueur fin 2014 et les ménages attributaires d'allocations logement (6,5 millions) et d'allocations familiales (5 millions). En France, une allocation de base pourrait être versée sous condition de ressources et rehaussée en fonction d'enfants à charge, du coût du logement, du handicap ou de l'âge. Il faudrait veiller à ce que l'allocation de base soit sensiblement inférieure à ce qu'un foyer gagnerait en travaillant.

Sous réserve d'un contrôle très strict des ressources et d'un montant modeste l'allocation unique est sans doute préférable au maquis social où se perdent les administrations autant que les allocataires.

D'après Jean-Philippe DELSOL

Président de l'Institut de recherches économiques et fiscales

CONTRE

UN REVENU UNIVERSEL INCONDITIONNEL SERAIT UNE CATASTROPHE

Le revenu universel est à la mode...

De quoi s'agit-il précisément ?

Qu'on le nomme allocation universelle, revenu de base ou d'existence ou citoyen, le revenu universel est construit sur une idée simple dont il faut comprendre la caractéristique essentielle : c'est une somme mensuelle fixe, suffisamment élevée pour ne plus avoir besoin de travailler, donnée à tous les résidents d'un pays (nationaux ou non), et sans aucune condition.

L'allocation universelle n'a donc rien à voir avec la proposition d'une

allocation sociale unique (ASU) pour encourager la reprise d'une activité...

La question d'un revenu universel est celle de sa conditionnalité. Ses tenants le définissent comme « un droit inaliénable, inconditionnel, versé de la naissance à la mort ». Ce revenu serait versé indépendamment de la situation familiale et financière, en sorte qu'un milliardaire y aurait droit. Il serait cumulable avec tous les autres revenus et allocations.

Il s'agit, selon ses promoteurs, d'éliminer la pauvreté et de permettre à chacun de travailler ou de ne pas travailler. À leurs yeux, l'individu, naturellement bon, éduqué et contribuant sans relâche au bien commun, n'a besoin d'aucun suivi.

Or les trois fondements implicites du revenu universel sont faux.

Rousseau, qui a mis ses enfants à l'Assistance publique, tout en

écrivant un traité sur l'éducation, a eu besoin de supposer que l'homme était un bon sauvage perverti par la société, pour accoucher du concept de volonté générale. Cette notion permet d'échapper aux contraintes économiques et sociales en confiant le bien-être de la société à une avant-garde éclairée chargée d'interpréter la volonté générale... Et c'est une nouvelle avant-garde qui, aujourd'hui, veut nous emmener sur le chemin d'un revenu inconditionnel pour notre bien, et accessoirement pour le sien car elle peut ainsi prendre des poses généreuses face aux réalistes...

Laissons cette chimère aux belles âmes.

D'après Christian Saint-Etienne

Professeur titulaire de la chaire d'économie au Conservatoire national des arts et métiers.

UN REVENU UNIVERSEL POUR L'AVENIR ?

Depuis plusieurs mois en France, l'idée de l'instauration d'un revenu universel ou de base, selon les appréciations, est au centre des débats. A droite comme à gauche chacun développe sa vision de la proposition avec parfois des différences qui changent radicalement la nature du projet.

Sans avoir encore d'avis définitif sur l'ensemble des facettes de ce revenu universel, j'y suis philosophiquement favorable pour plusieurs raisons.

- La première, la plus importante, est la possibilité par ce mécanisme d'éradiquer l'extrême pauvreté dans notre pays. En effet, si le montant de celui-ci n'est pas dérisoire, dans un temps plutôt bref, nous permettrions à des individus qui survivent avec un RSA, de se trouver dans une situation moins précaire et ainsi de reprendre un processus d'insertion.

Relever enfin le défi de l'éradication de la pauvreté dans notre pays serait une avancée considérable et nous serions enfin digne d'être la cinquième puissance économique du monde.

- Le second aspect qui m'intéresse dans le revenu universel est la question de notre rapport au travail. Le temps que nous passons dans notre vie à travailler baisse de manière continue depuis la première révolution industrielle.

Aujourd'hui, chacun d'entre nous passe seulement 12% du temps de sa vie à travailler. Parallèlement à cette explosion du temps libre qui modifie considérablement notre rapport au travail, nous assistons à une modification profonde du marché de l'emploi marquée à la fois par l'apparition du numérique et une robotisation et mécanisation toujours plus importante. La classe politique a pris du retard dans la réflexion par rapport à ces évolutions. Notre rapport au travail ne sera plus jamais le même.

A nous d'imaginer aujourd'hui les réponses à ces évolutions afin de mettre en place les dispositifs qui permettront d'organiser la vie en société pas uniquement autour du travail mais aussi autour du temps libre.

Je pense que le revenu universel est un outil qui peut permettre à des hommes et des femmes de se consacrer encore plus largement à des activités extra-professionnelles à la fois dans le domaine du loisir mais aussi et surtout dans celui des solidarités. Ces activités ont beaucoup évolué depuis 15 ans, comme des réponses à un affaiblissement de l'État et à la mondialisation. Les familles, principalement, ont pris une place importante dans le dispositif de solidarité de notre pays. Aujourd'hui les proches qui s'occupent par exemple d'un parent malade ou trop âgé pour vivre seul, représentent une économie de plus d'un milliard d'euros pour la collectivité chaque année.

Bien évidemment, la puissance publique ne peut se satisfaire de ce glissement de la solidarité mais ne doit pas pour autant imaginer un retour au passé. Le revenu universel peut être une aide et une incitation de la puissance publique pour les personnes désireuses d'aider un proche.

Le coté universel de cette mesure est aussi une facette intéressante du dispositif.

Au-delà des raisons expliquées précédemment c'est sous l'angle du consentement à l'impôt que je veux développer mes idées. Une des crises que traverse notre pays et qui m'inquiète au plus haut point est un consentement de moins en moins évident à l'impôt. Bien sûr, ce sentiment vis-à-vis de l'impôt est nourri par les augmentations successives et des tranches pas toujours très justes mais je pense aussi au « retour sur investissement » pas toujours compris par nos concitoyens.

Je ne prendrai qu'un exemple pour illustrer mon propos. Par les suppressions de postes entre 2007 et 2012 et une délégitimation de son rôle par les responsables politiques de droite, l'Ecole, premier budget de l'Etat, n'assume plus suffisamment son rôle d'ascenseur social. Aujourd'hui, les Français ont le sentiment que leurs impôts servent surtout à combler les dettes contractées par une gestion pas

toujours très rigoureuse de l'État. Je pense que l'instauration d'un revenu universel montrerait à chacun le sens de sa participation à l'impôt et serait un élément important pour notre cohésion nationale.

Pour conclure je veux alerter quand même sur deux écueils que peut représenter le revenu universel.

- Le premier serait une négation totale des situations individuelles.

Je pense que la fusion des minima sociaux est indispensable pour construire le revenu universel mais nous devons quand même veiller à le compléter par quelques aides pour des situations exceptionnelles : Handicap, maladie grave, ...

- Le second est d'éviter que ce dispositif soit sous dimensionné et ne constitue au final qu'un artifice pour permettre à la classe politique de ne pas traiter clairement la question des classes populaires dans notre pays.

Le revenu universel ne doit pas nous pousser à oublier l'importance de mener les réformes qu'attendent les Français et particulièrement les classes populaires. Accorder tous les mois un revenu ne doit pas nous exonérer de redresser l'Ecole pour donner à chaque enfant la chance de réussir, de mener une politique offensive et ambitieuse dans le domaine du logement, de l'emploi et de la santé.



Patrick MENNUCCI
Député de la 4^e circonscription
des Bouches-du-Rhône

L'article du sénateur Bruno Gilles nous parviendra avec quelque retard.
Il sera intégré à l'ensemble des études et réflexions consacrées au Revenu universel
dans le n°82 d'Udaf Info sur notre site internet <http://www.udaf13.fr/publication.html>

UNE IDÉE SÉDUISANTE, ET BEAUCOUP DE QUESTIONS

(La Croix janvier 2016)

... L'instauration d'une allocation versée sans aucune condition constituerait un bouleversement et se heurte à de nombreux obstacles.

... L'idée repose sur la nécessité de respecter totalement l'arsenal de lutte contre la pauvreté. « C'est un moyen radical de libérer l'individu de la contrainte la plus dure, celle de la survie » - Gaspard Herzog (Génération libre)...

... L'idée repose sur le besoin de simplifier le maquis actuel des prestations... Avec elle, on balaye la bureaucratie...

Avec des défenseurs venus de la gauche comme de la droite, le revenu de base paraît presque consensuel, il n'en est rien.

En effet, certains (plutôt à gauche et chez les écologistes) voient l'allocation universelle comme un moyen de

compléter le système de protection sociale. D'autres (chez les libéraux) pensent le revenu de base comme un remplaçant du système actuel qui devra in fine être moins coûteux et permettre d'alléger les prélèvements obligatoires...

... De même, si tous imaginent que le revenu de base remplace les actuels minima sociaux et les allocations familiales, certains entendent aller beaucoup plus loin. A leurs yeux, il serait possible d'y fondre aussi les retraites, le chômage et l'assurance maladie...

Le casse-tête du financement d'une telle allocation se révèle tout autant un obstacle de taille. Une partie au moins des sommes serait trouvée dans les aides et autres allocations. Le total resterait, malgré tout, très élevé : 500 euros / mois versés à 66 millions de français = 396 milliards

d'euros / an.

« Une telle révolution à partir de ce qui existe déjà conduirait à des transferts gigantesques entre catégories. Un défi insensé » - Julien Damon, sociologue.

... Les effets du revenu universel sur le marché du travail restent mal connus. Le revenu universel pourrait-il être une alternative au travail et un encouragement à l'investissement dans la vie économique et sociale ? Pour sa part, l'économiste Jean-Marie Harribey affirme « c'est un contre sens. Il n'y a pas de création de revenus collectifs sans travail ».

Tous rêvent de voir le sujet s'imposer durant la présidentielle en 2017 !

Mathieu CASTANET

Maria Nowak, fondatrice de l'association pour le droit à l'initiative économique.

Est-il raisonnable de distinguer aussi radicalement emploi et revenu ?

... Je trouve dangereux de dire que désormais, on aurait un revenu sans travail. Car le travail n'est pas seulement un moyen de gagner de l'argent, de récolter quelque chose. C'est aussi un lien social, une place dans la société.

Pensez-vous qu'il y a forcément un risque de désincitation au travail ?

... il est évident que certains vont choisir de ne plus travailler, surtout si le travail ne leur rapportait pas beaucoup plus. ... certes ces personnes pourraient consacrer ce temps à faire des choses qui leur plaisent. Même si ces activités sont épanouissantes pour elles, rien ne

garantit qu'elles contribueront au bien commun.

Je préfère l'approche d'ATD Quart Monde, qui avec son projet « zéro chômage de longue durée », veut financer des emplois pour des chômeurs mais en les ciblant précisément sur la réalisation de tâches utiles. ... Je préfère l'approche « je crée moi-même une activité rentable qui me plaît » plutôt que l'approche « je reçois de l'argent pour faire ce qui me plaît ».

Le revenu de base ne serait-il pas plus efficace que le RSA contre la précarité ?

... S'il est cher, cela pose la question du financement.

Distribué à tous il serait quand même financé de près ou de loin par ceux qui gagnent plus, ceux qui travaillent. Cela crée le risque d'une société divisée.

Interrogée par
Nathalie BIRCHEM



LE REVENU DE BASE, UN OUTIL D'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ ?

Le 5 juin 2016, les Suisses ont rejeté, via référendum, l'instauration d'un revenu universel et inconditionnel alors que d'autres pays occidentaux, comme le Canada ou la Finlande, s'apprêtent à tester ce système à l'échelle locale ou nationale.



En France, le thème est au cœur des prochaines campagnes électorales avec des partisans et des opposants au sein de chaque camp : outil de lutte contre la pauvreté ? solution au chômage de masse ? prime à l'oisiveté ?...

Notre propos veut poser les termes du débat sous l'angle d'une expérience du travail social vécu par le Centre Communal d'Action Sociale de Marseille.

Il n'y a pas un modèle unique du revenu de base. Dans la foule des dénominations et des courants, deux traditions ressortent : le revenu d'existence et l'impôt négatif.

Dans le premier cas, les approches égalitaire et fraternelle prônent un revenu universel et inconditionnel réducteur des inégalités de revenu et pourvoyeur d'un droit à exister. L'autre position soutient l'attribution d'un revenu comme source de liberté, sous la forme d'un impôt négatif et dégressif versé par l'Etat.

Leurs objectifs visent à répartir le fruit de la croissance et de la production sur l'ensemble des personnes ou à soutenir le revenu pour éviter la relégation sociale ou la précarisation.

REVENU DE BASE ET PAUVRETÉ

Comme correctif des bas niveaux de vie, le revenu de base doit s'adapter aux caractéristiques des ménages et s'établir à un niveau suffisant et complémentaire aux aides sociales et aux revenus du travail, auxquels il ne peut se substituer en totalité.

REVENU DE BASE ET INCITATION AU TRAVAIL

Le revenu de base défait le lien « naturel », pilier du modèle social, entre le revenu et le travail, mettant en cause des cadres fondamentaux.

Pour ne pas détourner l'individu du travail, qui reste l'élément de base de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, une fiscalité est à ajuster pour réfuter l'argument de l'encouragement à la paresse et enrayer le cercle infernal de l'assistanat et son corollaire en la matière : le travail au noir.

REVENU DE BASE ET PRESTATIONS DE SOLIDARITÉ.

Les CCAS sont au cœur des dispositifs de prise en charge des populations fragilisées qui subissent la désaffiliation, la marginalisation et l'exclusion.

Cette dégradation des conditions de vie a des origines multiples, plus ou moins intriquées : faible niveau d'éducation et d'instruction, éloignement de l'emploi, santé dégradée, logement vétuste, protection sociale absente ou insuffisante, niveau de relations sociales faible ou inexistant. Face à ces symptômes, la réponse monétariste est incomplète.

Certes, le caractère inconditionnel du revenu de base aura pour effet d'éloigner la stigmatisation liée à l'assistanat mais, en aucun cas, cet apport ne pourra remplacer le travail réalisé par des professionnels pour aider les individus et les familles à se reconstruire.

Contrairement au revenu de base, l'action sociale ne s'adresse pas à un individu abstrait, elle accompagne chaque personne dans sa singularité pour bâtir un meilleur avenir. Le défi est de concilier la prise en charge des personnes démunies avec l'aide visant à les rendre actrices de leur vie.

Cette complexité est affaire d'experts : les travailleurs sociaux qui, au sein de leurs institutions publiques ou privées, demeurent indispensables pour construire et préserver la cohésion sociale.



Jean-Max Trouillet
Directeur Général des Services CCAS
de la Ville de Marseille

QUELQUES PISTES À PARTIR D'UN PRINCIPE SIMPLE

Chaque citoyen bénéficiera d'une allocation
quels que soient ses revenus, son statut professionnel ou sa situation de famille.
Cette prime remplacera les autres aides sociales.

DEMAIN, UN REVENU À QUEL PRIX ?

Pour un revenu de >>> 500 €

Les 3
hypothèses
de la Fondation
Jean Jaurès

Coût
par an 336 mds €



750 €

Coût
par an 504 mds €



1000 €

Coût
par an 675 mds €



Selon le montant du revenu de base envisagé (de 500 à 1000 euros par mois) le coût brut de cette disposition serait compris entre 300 et 700 milliards d'euros par an.

Le Sénat a conclu récemment « l'ambition universaliste qui caractérise le revenu de base rend impossible sa mise en place à coût constant ».

Ce travail d'approche a le grand mérite de poser les bases d'une réforme dont l'idée est évidente, simplifier le mille-feuilles des aides sociales et fiscales avec leur millier de conditions d'octroi.

Pour autant, il s'agit de créer un Revenu Universel cohérent qui doit ne léser personne (puisqu'en fait, les masses financières seraient les mêmes), qui doit être équitable (gommer des incohérences actuelles et surtout qui ne doit pas être complexe à traiter par les services et à comprendre par tous les citoyens. Rien que cela!

Marc de Basquiat

Président de l'Association pour
l'Instauration d'un Revenu
d'Existence (A.I.R.E).



Ce débat d'idées s'avère passionnant.

Au-delà des positions plus ou moins tranchées des uns et des autres, nous prenons conscience de la transformation plus que rapide de notre société. La révolution technologique nous contraint à réfléchir sur notre rapport au travail, sur sa libéralisation, puis sur notre protection sociale. Il est clair qu'il existe un dilemme fondamental entre la générosité d'un système redistributif envers ceux qui ne travaillent pas et l'incitation à travailler. C'est ce qu'on appelle communément le piège à l'emploi.

Une question nous vient alors à l'esprit : quel sens donner à notre vie sans notre propre participation à la productivité de la communauté humaine ?

C'est l'interrogation première de notre contribution.

L'avis de Michel ROCARD sur le revenu universel (23.06.2016)
« Cette idée m'a longtemps choqué, car j'ai toujours combattu la dépense publique inutile.

Mais ceux qui n'ont pas de travail ont le droit de vivre comme tout le monde... (Pourtant) les droits des citoyens ne se résument pas aux « acquis sociaux ».

Le véritable socialisme, c'est l'accès pour tous aux activités de l'esprit. Pour le moment on est loin de tout ça. Il faut déjà trouver une sortie de crise décente avant de penser à perfectionner le système. »